

PARTENARIAT EUROMETROPOLE DE METZ

RÉFÉRENT

Perez diss Anne

Année du programme: 2025



Suite à la page suivante...

Objectifs généraux

Sur le territoire de l'EuroMétropole de Metz, le Conservatoire protège 88.48 ha répartis en 6 sites naturels remarquables. Les sites du Conservatoire constituent des sites majeurs en raison de la qualité de la faune et de la flore qu'ils y abritent. Véritables réservoirs de biodiversité, ces sites s'inscrivent tout naturellement au sein des zonages et inventaires du patrimoine naturel remarquable du territoire de Metz Métropole (site Natura 2000, APPB, réservoirs de biodiversité de la TVB du SCOT et de Metz Métropole).

Le Conservatoire s'est particulièrement impliqué pour le site Natura 2000 des Pelouses du Pays messin, dont l'EuroMétropole assure la maîtrise d'ouvrage. Fort de son expérience en gestion des pelouses calcaires, le Conservatoire a participé activement à tous les comités de pilotages lors de la rédaction du Document d'Objectifs (DOCOB). Le Conservatoire s'est par la suite vu confier une prestation scientifique dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB. L'EuroMétropole sollicite depuis régulièrement le Conservatoire en tant qu'expert sur diverses thématiques (restauration de pelouses, mares, protection et gestion des espaces naturels, ...).

Le CEN Lorraine est reconnu auprès de Metz Métropole comme un expert incontournable du territoire et comme un gestionnaire reconnu des milieux pelousaires au niveau Lorrain.

Ainsi, depuis 2016, un partenariat perdure entre les 2 structures, dont l'objectif principal est la mise en commun et l'échange d'expériences pour le suivi et la gestion par pâturage des habitats de pelouses calcaires.

Le Conservatoire est ainsi identifié sur des actions de conseils et expertise relatifs à la gestion de milieux pelousaires et de suivis scientifiques (suivi entomologique d'espèces d'intérêt communautaire).

Informations

Référent :

Perez diss Anne

Dernière mise à jour :

08/04/2025

Axes du Plan Stratégique Décennal

Accompagner

Objectif Opération n°1

Susciter/Accompagner les projets de protection de la Biodiversité

Synthèse financière

Projet	Année	Actions	Coût prévisionnel
Partenariat EuroMetropole de Metz	2021	10	16 455,00 €
Total:			16 455,00 €
Financeur	Montant		
EuroMétropole de Metz	13 952,37 €	84,8%	

Financier	Montant		%
AERM_MH_BDVSITE	2 502,63 €		15,2%



QR
Code